

COMMUNE DE NEUILLY SAINT FRONT
COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
15 février 2018 à 19 h 00 sous la présidence de Madame Lucette MOULARD

Date de Convocation 8 février 2018		L'an deux mille dix huit, le quinze février à dix neuf heures. Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Madame Lucette MOULARD, Première adjointe au Maire
Date d'affichage 8 février 2018		
Nombre de Conseillers		<u>Etaients présents :</u> Mme MOULARD Lucette, M. PAUGET Gérard, Mme BINIEC Françoise, M. BOURGEOIS Gilles, M. VENANT Christian Adjoints, Mme THIBBAUT Jeannine, M GORET Gérard, Mme DEPELSEMACKER Karine, M. CRESP Alexandre, Mme JEAN Maryline, Mme TROCELLIER Sonia, M. HUBERT Michel. TETAR André.
En Exercice	19	Formant la majorité des membres en exercice.
Présents	13	<u>Absents représentés :</u> Mme GHEKIERE Marie-Pierre donne pouvoir à M. CRESP Alexandre M. BLESCHECHET David donne pouvoir à M. BOURGEOIS Gilles
Votants	15	Absents excusés : Mme DUCHENNE Christelle et M. RIGAUD André Absents : Mme JOIRIS Sylvie et M. LEMAURE Didier Mme TROCELLIER Sonia a été élu secrétaire de séance.

Le compte rendu du 25 janvier 2018 sera transmis lors de la prochaine réunion du Conseil Municipal.

2018 01 15 AUTORISATION DE SIGNER LE MARCHE POUR LA FOURNITURE DE REPAS DANS LE RESTAURANT SCOLAIRE EN LIAISON FROIDE

Vu le procès-verbal de la commission d'appel d'offres du 8 février 2018,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres, après vote à mains levées,

DECIDE

d'autoriser Monsieur le maire à signer le marché public suivant :

fourniture de repas dans le restaurant scolaire en liaison froide pour la période scolaire et pour les Accueils de Loisirs Sans Hébergement dont le montant du marché pour un an est de 97 624,80 € HT.

Les crédits nécessaires sont prévus au budget communal.

La séance est levée à 19 h 25.

Le Maire,
André RIGAUD.